

COURS HOMOLOGUÉ PAR L'ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC

CLIENTÈLE CIBLE	Opérateurs d'autopompe, opérateurs de véhicule d'élévation ou conducteurs de camion- citerne des services de sécurité incendie de l'Abitibi-Témiscamingue.
Préalables	 Certificat de qualification professionnelle Opérateur d'autopompe ou Opérateur de véhicule d'élévation; Permis de conduire 4A valide; Une attestation de l'employeur confirmant que le candidat a suivi une formation sur la Ronde de sécurité.
RATIO	Théorie: 1/20.
(INSTRUCTEUR/CANDIDATS)	Pratique : 1/2.
HORAIRE	Chaque candidat reçoit 10 heures de formation et d'évaluation réparties comme suit : • Jour 1 : 3 heures de théorie (le soir); • Jour 2 : 7 heures incluant la pratique, l'examen final et une analyse rétrospective de la formation.
RESSOURCES MATÉRIELLES NÉCESSAIRES POUR DONNER LE COURS	 Deux véhicules d'incendie (autopompe, véhicule d'élévation ou camion-citerne) et un véhicule pour les déplacements de l'instructeur; 25 à 30 cônes de signalisation; Un terrain asphalté situé dans une zone peu achalandée ayant une dimension de 50 mètres par 25 mètres.
DESCRIPTION DU COURS	Le cours a pour but de permettre aux conducteurs de véhicules d'incendie de mieux comprendre le comportement des véhicules et d'améliorer leurs habiletés de conduite. Les exercices pratiques sont effectués dans des situations de conduite non urgente. Les objectifs de la formation sont les suivants : • Reconnaître les exemptions au Code de sécurité routière pour la conduite d'urgence; • Reconnaître les comportements nécessaires à une conduite préventive et sécuritaire; • Effectuer les ajustements nécessaires à la conduite d'un véhicule d'incendie; • Stationner le véhicule en parallèle et à 45°; • Manœuvrer le véhicule en contournant des obstacles; • Effectuer des manœuvres de freinage; • Négocier une courbe; • Effectuer un virage à une intersection; • Adapter sa conduite à la circulation.
INSTRUCTEURS	M. Jean-Guy Brisson M. Éric Lafleur M. Mario Tremblay Les instructeurs possèdent près de 25 ans d'expérience en conduite de véhicule d'incendie. Ils sont également instructeurs pour l'ENPQ depuis 10 ans.
CONTACT	Pour plus de détails sur la formation ou pour connaître les coûts et modalités d'inscription, veuillez contacter Monsieur Mario Tremblay, chef en prévention et formation du service de sécurité incendie de la Ville de Val-d'Or au 819 824-9613 poste 2653 ou à l'adresse suivante : mario.tremblay@ville.valdor.qc.ca